

L'actualité de l'action municipale
à Beaumont (Puy-de-Dôme)

N° 3 - novembre 2014

NOTRE VILLE BEAUMONT



MARCHÉ A BEAUMO
TOUS LES SAMEDIS MAT
Place Bopfingen

BEAUMONT NOTRE VILLE N° 3 - novembre 2014

CADRE DE VIE

Éclairage public	page 4
Isolation des combles perdus, opération dite Cocon 63	page 6
Consolidation de la falaise de la Mourette	page 6
Travaux de voirie dans la zone d'activité	page 6
Réaménagement de l'espace autour de l'hôtel de ville	page 7
Les travaux du Centre Technique Municipal	page 7

ENVIRONNEMENT

Déchets ménagers : quelques rappels	page 8
Nettoyage de la Châtaigneraie	page 8

VIE DE LA COMMUNE

Les nouveaux rythmes scolaires, premier bilan	page 9
Bambin bouquine à Beaumont	page 9
Modernisation du bureau de poste de Beaumont	page 11
De nouveaux professionnels installés à Beaumont	page 11
Un nouveau véhicule pour la police municipale	page 11
Des joueurs beaumontois sélectionnés en équipe de France	page 11
Inscription sur les listes électorales : électeurs français et européens	page 12
Suite et fin des festivités du dixième anniversaire de jumelage avec Russi	page 13
De nouveaux locaux pour les associations beaumontaises	page 13
Beaumont se souvient	page 13
Nouveau site Internet pour la mairie	page 14
Agenda associatif	page 18

SOCIAL

Folklore, belote, ateliers au menu de la « Semaine Bleue » 2014	page 10
Des animations à la résidence des Six collines	page 10

VIE CULTURELLE

Vos rendez-vous culturels	page 15
---------------------------	---------

VOIX DES GROUPES

	page 16
--	---------

Directeur de la publication :
Alain Dumeil
Rédaction : Équipe municipale
Crédits photos : Services municipaux
Maquette : Matière grise
Impression : Colorteam
Régie publicitaire : Agri-Centre
Dépôt légal 4e trimestre 2014

État civil

Naissances

Le 13 août, Richard Ammann
Le 16 août, Antonin Lyonnaz
Le 18 août, Anaïs Raynaud
Le 22 août, Lisa Servier
Le 22 août, Kalvyn Gatt
Le 23 août, Clément Duchaine
Le 26 août, Mérédith Lameunière
Le 31 août, Soan Militon
Le 2 septembre, Soline Lissilour
Le 3 septembre, Daphné Motta
Le 6 septembre, Maya Bardeau
Le 7 septembre, Lucy Béra
Le 25 septembre, Néhémie Dumontet

Le 28 septembre, Miraç Aksu
Le 2 octobre, Maël Tabourier
Le 2 octobre, Pablo Forege Villeneuve
Le 14 octobre, Emma Cérou
Le 14 octobre, Alexandra Paulo
Le 14 octobre, Mathys Barrier
Le 24 octobre, Éléonore Jourdan
Le 24 octobre, Théo Gourcy

Le 23 août, Irène Martin, veuve de Raymond Lasseigne
Le 31 août, Guy Chapelle, époux d'Alice Paultet
Le 22 septembre, Léa Charbonnier, veuve de René Bonnefoux
Le 25 septembre, Céleste Fernandes Mota
Le 6 octobre, Simone Langlais

Décès

Le 31 juillet, Martine Lefèvre
Le 31 juillet, Frédérique Prugnard, épouse de Frédéric Raynaud
Le 31 juillet, Marthe Aoust, veuve de Roger Potage
Le 13 août, Jean-Jacques Bony
Le 14 août, Jean Boulégue, veuf de Marie Phelut

Mariages

Le 23 août, Olivier Courbette et Pierre-Adelin Rucart
Le 31 août, Jérémy Dufour et Delphine Gauthier
Le 31 août, Nicolas Daclin et Sihem Mallek
Le 20 septembre, Sébastien Tronche et Élodie Jouve
Le 11 octobre, Salim El Kabir et Mylène Pénide

Numéros utiles et infos pratiques

Urgences

Pompiers	18
SAMU	15
Clinique Châtaigneraie	04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)	04 73 750 750
Association de médecins AMUAC (médecins de garde 24 h / 24, 7j / 7)	04 73 44 10 00
Police nationale (urgences)	17
Commissariat central	
106 avenue de la République	04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat	04 73 62 60 64
Service des eaux	0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage	0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33

La Poste

Bureau du Massage : Lundi : 14 h 30 - 18 h (fermé le matin), mardi au vendredi : 10 h - 12 h / 14 h 30 - 18 h, samedi : 9 h 30 - 12 h
Bureau avenue du Mont-Dore : Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h, mardi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h, samedi : 8 h 30 - 12 h

Services municipaux

Mairie Rue de l'Hôtel-de-Ville 63110 Beaumont www.beaumont63.fr contact@beaumont63.fr	04 73 28 88 00
Centre technique municipal	04 73 26 66 68
Police municipale	04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)	04 73 15 15 93
Dir. de l'animation de la cité	04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire	04 73 15 15 91
Service jeunesse	04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles	04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage	04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale	04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire	04 73 15 33 41
Centre de loisirs	04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois	04 73 15 15 90
Le Tremplin	04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière	06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette	06 75 70 87 99

Services communautaires

Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou	04 73 98 35 67
Déchetterie - Impasse Lavoisier 63540 Romagnat , ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, samedi et dimanche de 9 h à 19 h.	
Fermée les jours fériés.	04 73 44 97 26
Enlèvement ordures ménagères, collecte sélective, biodéchets, enlèvements des encombrants	
Service environnement Clermont Communauté	04 73 74 31 00

Éducation

Groupe scolaire Jean Zay	
• Maternelle	04 73 93 15 00
• Élémentaire	04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire	04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage	
• Maternelle	04 73 27 11 29
• Élémentaire	04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire	04 73 26 52 09
Collège Molière	04 73 27 50 94

Social

Assistances sociales (uniquement sur RV) Centre de circonscription « La Chaîne des Puys - Beaumont » 30, chemin du Mas	04 73 15 06 70
Sécurité sociale, permanences à la Maison des Beaumontois, les jeudis de 13 h 30 à 16 h 30	04 73 15 15 96
Foyer socio-éducatif	04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités	04 73 77 09 89
Conciliateur Permanence le mardi de 9 h à 11 h 30 (hors vacances scolaires) à la mairie de Royat - 46, boulevard Barrieu	
Sur rendez-vous au michel.pinet@conciliateurdejustice.fr	06 89 22 33 31
Mission locale, permanences à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h (sur RV) Rendez-vous au	04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi 64/66, avenue de l'Union-Soviétique 63000 Clermont-Ferrand	
Permanences assurées par Mme Marilyne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-vous au	04 63 66 96 96

Les marchés à Beaumont

Parking de la Maison des Associations, le samedi de 8 h à 12 h
Place du Parc, le jeudi de 8 h à 12 h



L'action plutôt que la gesticulation

Lorsque je rédige ces quelques lignes pour m'adresser à vous, je le fais en pensant à tous les Beaumontois, pas à un camp, pas à un parti, car la municipalité œuvre pour tous les citoyens, et notre ligne de conduite c'est l'intérêt public.

Pour cela, nous ne confondons pas l'action et les gesticulations. L'action, c'est au bénéfice de notre ville et de ses habitants, les gesticulations, ce sont des habitudes partisanses, maladroites, d'un autre temps, qui engendrent des postures caricaturales.

L'action, c'est d'abord tenir nos engagements et l'équipe qui m'entoure s'y emploie au quotidien très activement. Plusieurs articles de ce bulletin en traitent : les travaux, la réinstallation du marché, les nouveaux rythmes scolaires, l'éclairage public totalement repensé, etc.

Le budget 2015 sera un budget d'effort, avec la contrainte de la baisse drastique des dotations d'État. De plus, il nous revient le devoir, hélas, de rectifier, réparer, compenser certaines décisions prises antérieurement à notre élection.

Dans le contexte actuel des évolutions envisagées en matière de répartition territoriale et de répartition des compétences et d'intercommunalité, Beaumont est bien représentée et y tient toute sa place.

Face à l'importance et à l'ampleur de la tâche, face aux incertitudes de l'avenir, les attitudes d'obstruction à relent électoral et les recours rejetés par les tribunaux ne sont que de piètres manœuvres et des péripéties.

Je veillerai à ce que la municipalité ne se détourne pas de ses engagements et de ses valeurs : l'action au service du public, l'intérêt général, la proximité, le bon sens et les justes précautions financières.

Soyez assurés que nous nous emploierons à garder comme ligne de conduite le sérieux et le renouvellement municipal constaté en ces premiers mois de mandat.

L'action, bien pensée et bien exécutée, vaudra toujours mieux que la gesticulation stérile.

Bien à vous.

Alain Dumeil
Maire de Beaumont

ÉDITO



Le conseil municipal lors de sa dernière séance a accueilli une nouvelle élue, conseillère municipale, Madame Géraldine Cournol. Première non élue sur la liste de la majorité municipale, comme le prévoit la loi, après une démission d'un membre elle rejoint le groupe de la majorité. Le maire, Alain Dumeil, a donc souhaité au nom de l'assemblée municipale la bienvenue à cette nouvelle élue.

Éclairage public

L'extinction totale de l'éclairage public durant une partie de la nuit avait fait débat auprès de nos concitoyens. En avril dernier, suite à la mise en place du nouvel exécutif, décision a été prise de remettre l'éclairage public en fonctionnement, mais en parallèle la municipalité a souhaité mener une réflexion tenant compte des prérogatives suivantes :

- Comment donner satisfaction aux Beaumontoises et Beaumontois tout en cherchant à réduire notre

consommation électrique afin de diminuer une facturation d'EDF toujours à la hausse ?

- Comment agir sur le milieu environnemental et diminuer la pollution nocturne ?

Il a donc été décidé de mettre en place un groupe de travail avec tous les services et organismes concernés, (ADUHME, SIEG, Entreprise Électrique, Direction Aménagement du Territoire de la mairie et les élus).

De nombreux scénarios ont été envisagés et après plusieurs réunions

de travail, la solution retenue est la suivante : extinction d'un lampadaire sur deux sur une plage horaire allant de 23 h 30 à 4 h 30 et remise à niveau de l'ensemble des matériels.

Bien entendu, cette opération a un coût, la remise à niveau de l'ensemble du parc se fera sur la durée de la mandature, sachant que le SIEG est partenaire sur ces opérations.

Le premier phasage de ces travaux concernera les quartiers ouest et nord-ouest de la commune (voir plan), seuls ces quartiers seront al-



lumés un lampadaire sur deux en milieu de nuit.

Pour la modernisation du matériel, quatre secteurs seront traités, ce sont les secteurs 55C-56+58-60, cela veut dire remplacement du matériel très énergivore, pollueur nocturne et parfois obsolète.

Par exemple, le secteur 55C :

- Remplacement de vingt lanternes 125 W par vingt lampes iridium 90 W.
- Remplacement de dix lanternes 250 W par dix lampes iridium 140 W.

• Gain : 5 000 Wh - 3 200 Wh = 1 800 Wh

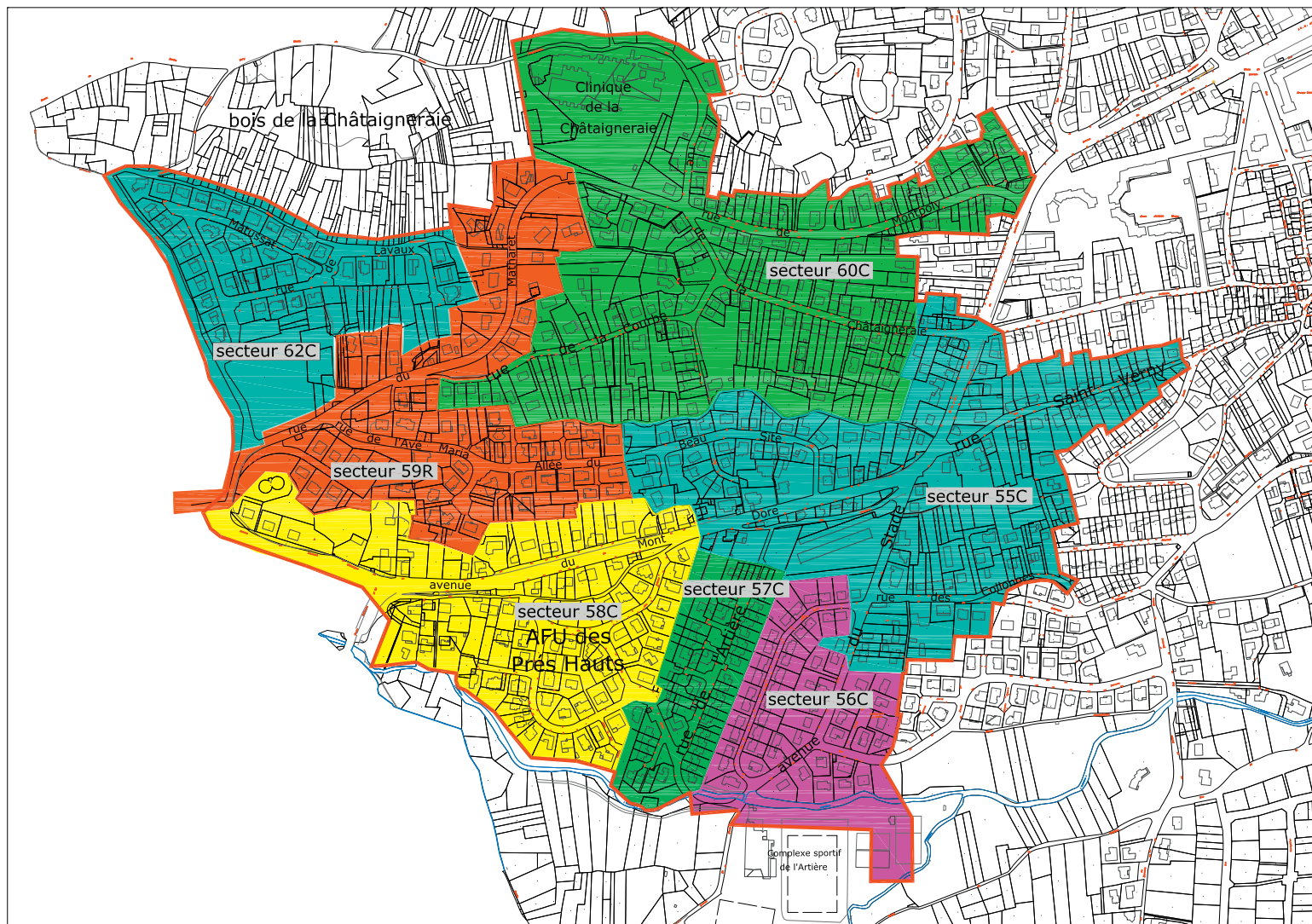
Sur l'ensemble des quatre secteurs la diminution sera de l'ordre de 5 070 Wh.

Cela nous amènera sur ces quartiers traités et sur l'ensemble du secteur, en tenant compte du passage d'un sur deux, à une économie de : 5 900 euros par an, se décomposant ainsi : 4 000 euros pour le passage du quartier en un sur deux plus 1 900 euros avec le renouvellement du matériel obsolète.

En fin d'opération, la ville se re-

trouvera avec un parc d'éclairage public entièrement rénové, ce qui veut dire moins de panne, matériel bien plus fiable et donc beaucoup moins d'interventions, d'où économie sur la maintenance.

Bien entendu, les riverains impactés par ce nouveau mode de fonctionnement en ont été informés par courrier et lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 4 novembre, en présence de nos partenaires. Tous les éléments de cette opération seront visibles sur le site Internet de la ville. ■



Isolation des combles perdus, opération dite Cocon 63

Les enjeux liés au développement durable sont devenus prégnants dans l'ensemble des politiques, incitant les collectivités à avoir un rôle important dans le cadre d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

Qui plus est, l'augmentation du prix des énergies implique la rénovation thermique des équipements bâtis, ce qui devient un passage obligé pour contenir cette hausse.

Sous l'intitulé « Opération Cocon 63 », le Conseil général du Puy-de-Dôme, dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, et l'Aduhme, Agence locale des énergies et du climat, ont donc lancé une opération collective d'isolation des combles perdus des bâtiments publics.

La société Total, demandeur de certificats d'économies d'énergie,

a, elle aussi, eu un rôle actif et incitatif dans ce projet en participant de manière importante à son financement.

Après présentation de ce projet, la ville a décidé de le mettre en application. Un diagnostic a donc été réalisé sur les bâtiments communaux les plus énergivores de la commune. Le résultat de celui-ci a ciblé les bâtiments suivants : le CAB, Cantine Jean-Zay, élémentaire Jean-Zay, maternelle Jean-Zay, école du Masage 1 & 2, cantine du Masage, ce qui représente une surface de combles à isoler de 1 989 m².

La commune a décidé de réaliser l'isolation de l'ensemble des combles ci-dessus. Le choix de l'isolant a été porté sur un isolant conventionnel (laine de roche), dans le but de rester toujours dans un cercle vertueux, cette matière première étant produite près du lieu d'utilisation, ce qui ménage ainsi

des transports de matière sur des distances très faibles.

Pour réaliser cette opération, la commune devra prendre à sa charge les travaux connexes, à savoir la mise à disposition des zones d'intervention débarrassées de tous matériels nuisibles à l'intervention.

Toute intervention a un coût. En voici l'estimation :

Mise en place de l'isolant : 37 143 euros HT. Total HT à la charge de la commune 21 296 euros, soit un taux de financement à hauteur de 43 %.

Travaux connexes à la charge de la commune : 14 400 euros HT.

Soit un coût global estimé, à la charge de la commune, de : 21 296 + 14 400 = 35 696 euros HT.

Le retour sur investissement donné est inférieur à deux ans.

Ces travaux seront réalisés durant le premier semestre 2015. ■

Consolidation de la falaise de la Mourette

Une première rencontre avec les divers intervenants a eu lieu sur site, le début des travaux est programmé deuxième quinzaine de

novembre. La première opération consistera à purger la falaise, travaux réalisés par des spécialistes qui s'attacheront à enlever sur toute la hauteur de la falaise toute

végétation, et toutes les roches ou autres matériaux présentant des risques d'éboulement, ce travail permettant par la suite la mise en place du chantier sans risque. ■

Travaux de voirie dans la zone d'activité

Les travaux de voirie proposés par la mairie et pris en charge par Clermont Communauté dans la zone d'activité ont débuté courant octobre. Il s'agit de la mise en accessibilité des voiries (traversée piétonne, création de trottoirs...) et de l'amélioration de la liaison cyclable entre la rue des Frères Lumière et la route de Romagnat. ■



Réaménagement de l'espace autour de l'hôtel de ville

Avec le retour du marché sur le parc Bopfingen, qui remporte un grand succès en termes de fréquentation, il était nécessaire que le site soit valorisé, car l'aménagement posait question. Cette réflexion concernant l'aménagement a également été soulignée lors de la visite d'expertise du jury régional du label « Villes et Villages fleuris », ces rencontres de terrain permettant aux membres du jury d'apprécier et d'évaluer les réalisations communales en termes de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie. Suite à cette visite sur notre commune, le rapport établi par le jury fait état de plusieurs remarques et pistes de réflexion. Il a été notifié, entre autres, « *Point à amé-*

liorer : le jury recommande de mener une réflexion sur l'aménagement des entrées de ville ainsi que sur le traitement végétal des abords de la mairie. »

Au vu de ces éléments et des nombreuses observations de nos administrés, il a donc été décidé de réaménager cet espace par un engazonnement traditionnel, avec fleurissement naturel de certains espaces, qui variera selon les saisons.

Pour réaliser ce nouvel espace, il était nécessaire d'engager un certain nombre de travaux, notamment la mise en place d'un arrosage intégré, qui représente 350 mètres de tranchées et de tuyauteries, la pose d'une quinzaine d'électrovannes nécessaires au bon fonctionnement de l'arrosage in-

tégré, et la mise en place de 60 arroseurs à très faible débit.

Ce système d'arrosage sera piloté par une minuterie et pourra être télécommandé en fonction des conditions climatiques, pour la maîtrise des consommations.

Ces travaux viennent d'être réalisés afin de bénéficier de la période propice à la réussite de l'engazonnement. Le résultat sera visible dès le prochain printemps, lors du réveil de la nature. ■



Les travaux du Centre Technique Municipal

Les travaux de reconstruction du Centre Technique Municipal se poursuivent, et la mise à disposition de ce nouveau centre devrait se faire en tout début d'année 2015.

Ce nouveau Centre Technique est fortement attendu par les personnels qui, depuis maintenant une très longue période, travaillent dans des conditions difficiles avec l'éparpillement des services sur plusieurs sites.

Cela représente aussi un coût non négligeable pour la commune qui s'est vue dans l'obligation de louer des locaux pour loger les services et leur équipement.

Actuellement, les travaux de couverture sont terminés et de nombreux corps de métier travaillent à

l'intérieur de la structure, le curage de tout l'intérieur est terminé, les divers boxes dédiés à chaque corps de métier, sont en cours de réalisation et d'équipement.

L'agrandissement des sanitaires et vestiaires est en cours, ceux-ci seront bien entendu aux normes PMR, l'accueil des travailleurs porteurs de handicap sera désormais possible.

Ce nouvel outil regroupera l'ensemble des services et leur permettra de travailler dans de meilleures conditions, chaque service ayant un emplacement dédié à l'intérieur de la structure.

Pour le personnel encadrant, ce nouvel outil permettra aussi d'éviter les nombreux déplacements sur les divers sites actuels. ■



Déchets ménagers : quelques rappels

Beaumont se veut « ville propre » et pour cela une bonne gestion des déchets doit être un objectif majeur pour notre cité.

Devant cette ambition, tout un chacun doit se sentir concerné et tout le monde doit agir.

Engagée dans le développement durable, Clermont Communauté assure, par le biais de Veolia, la collecte en tri sélectif des déchets sur Beaumont, soit environ 490 kg par an et par personne, déchets qui sont ensuite recyclés et pour 60 % d'entre eux revalorisés. Toutefois, de façon récurrente, nos administrés se plaignent de la saleté de nos rues avec des sacs plastiques (certaines fois éventrés) qui s'accumulent autour des points de bacs collectifs ou sacs qui jalonnent le centre de Beaumont. Ce n'est plus possible, ni concevable. Chacun d'entre nous doit avoir quelques comportements de bon sens qui amélioreront considérablement le souci de nettoyage en respectant quelques règles.

Pour rappel, les ordures ménagères « **bacs ou sacs noirs** » sont collectés **les mardis et vendredis après-midi** sur la totalité de la commune. Veillez donc à sortir les bacs ou sacs le matin.

Dans la partie ancienne de Beaumont, la collecte se fait en porte à porte sauf sur deux points de regroupement qui disposent de bacs, à savoir rue du Commerce – place du Centre et rue de l'Arcade. Ces bacs seront prochainement positionnés de façon fixe.

La collecte sélective des bacs ou sacs jaunes se fait le mercredi matin sur toute la commune (papiers, pots, barquettes et boîtes en plastiques, bouteilles et flacons plastifiés, boîtes métalliques, journaux, cartons). Merci de sortir les sacs les mardis soirs.

Les déchets verts, bio déchets sont récoltés les vendredis, dans toute la ville, ainsi que dans la rue du Commerce et la rue de l'Arcade.

Dans tous les cas, merci de ne pas gêner le passage des camions et respecter les panneaux d'interdiction de

stationnement. Ces collectes sont assurées toute l'année sauf les 1er janvier, 1er mai, 25 décembre. Pour les bacs enterrés veillez à utiliser seulement les sacs plastiques fournis par Clermont Communauté de 50 litres. Attention : les dépôts sauvages en dehors de ces horaires sont strictement interdits.

De même, il est formellement interdit de déposer sur la voie publique des objets ferreux, lourds ou encombrants. Ceux-ci doivent être évacués en contactant le 04 63 669 669, une facture sera alors établie par Clermont Communauté ou alors vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Romagnat – impasse Lavoisier – 04 73 44 97 20. À savoir que tout dépôt sauvage constitue une infraction qui peut relever d'une amende.

Pour tous renseignements, se connecter sur le site www.clermont-communautaire.net

La propreté est l'affaire de tous. Sachons en être acteur et la respecter. Beaumont n'en sera que plus agréable et les Beaumontois plus fiers. ■

Nettoyage de la Châtaigneraie

Une fois encore, les jeunes élèves de 6e du collège Molière se sont investis dans un nettoyage du Bois de la Châtaigneraie le vendredi 10 octobre dernier, malgré le mauvais temps. Comme chaque année, leur récolte a été fructueuse en quantité de déchets encore trop importants dans un site classé ENS. Encore une fois, la négligence de chacun est en cause.

Ces élèves très curieux et vifs ont également à l'occasion de ce nettoyage, bénéficié d'un brillant exposé autour de la géologie, de la botanique et des arbres, assuré par Alexandre Charbonnier, agent municipal. ■



Les nouveaux rythmes scolaires, premier bilan

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Beaumont, à la rentrée de septembre 2014, les enfants ont désormais classe le mercredi matin. Ils terminent l'école à 15 h 45 les autres jours de la semaine, avec la possibilité, pour les élémentaires, de se rendre à partir de 16 h 30 aux études surveillées ou aux ateliers de découverte mis en place par la commune avec le soutien d'associations beaumontaises.

Après deux mois de fonctionnement, on constate qu'environ 50 % des enfants quittent l'école à 15 h 45.

Pour la première période se terminant aux vacances de Toussaint, lors des divers ateliers, les enfants

ont pu s'initier au judo, à la lutte, ou au basket, ou aussi découvrir le tchoukball, le tennis de table ou la philatélie. Certaines activités, mal connues, ont remporté moins de succès que d'autres mais cela paraît justement enrichissant de proposer aux enfants des disciplines nouvelles pour eux.

Sur la seconde période, jusqu'aux vacances de Noël, ils pourront s'inscrire à la poterie, au badminton ou au torball mais également être sensibilisés aux écogestes autour de l'eau ou fabriquer des jeux de société du monde.

Quant aux maternelles, ils ont profité des journées ensoleillées de septembre et octobre pour jouer dans la cour de récréation mais

également s'initier à la pratique de tir sur cible ou encore observer des moments plus calmes en écoutant les histoires des animatrices. Les garderies restent ensuite ouvertes pour tous jusqu'à 18 h 15. Les mercredis, après l'école, les enfants peuvent rester à la garderie de 11 h 30 à 12 h 30, ou être pris en charge dès 11 h 30 par l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) situé dans les locaux des écoles Jean-Zay. Une navette en car aller simple Masage - Jean-Zay est organisée pour les enfants des écoles du Masage. Les enfants déjeunant à l'extérieur sont accueillis à l'ALSH entre 13 h 15 à 13 h 45 et le soir leurs parents peuvent venir les chercher entre 17 h 30 et 18 h 30. ■



Bambin bouquine à Beaumont

Bambin bouquine, projet sur trois ans initié par le Conseil général du Puy-de-Dôme, invite les réseaux multi-accueils, RAM et médiathèques de plusieurs territoires du département à se réunir autour d'actions favorisant la pratique de la lecture aux tout-petits. Impliquées dans un partenariat depuis quelques années avec la bibliothèque René-Guy-Cadou, les structures petite enfance de Beaumont se sont engagées dans ce projet qui réunit des professionnelles de la petite enfance et des bibliothécaires. L'objectif est de travailler ensemble et de mener des actions culturelles avec des livres en direction des enfants et des familles. Ce projet, commencé en 2014, permet de pérenniser un partenariat sur trois ans et donne accès à des formations pour les agents municipaux des structures

petite enfance, qu'elles retransmettront ensuite aux professionnelles avec lesquelles elles collaborent. Par ailleurs, la bibliothèque a été dotée, par le Conseil général, de 50 livres à destination des tout-petits, dotation qui devrait être reconduite pour les deux années à venir. Ces albums sont utilisés lors des ateliers lecture mensuels au sein des multi-accueils ou à la bibliothèque pour les enfants du RAM et de la crèche familiale. Une exposition intitulée « Les livres c'est bon pour les bébés » et conçue par l'association ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations) s'est tenue à la bibliothèque en septembre et octobre. Elle soulignait les enjeux de la lecture aux tout-petits, car lire aux enfants et en particulier aux bébés n'est pas encore un fait acquis, tant s'en faut. Dans le cadre de

cette exposition un atelier pratique s'est déroulé le samedi 11 octobre et lors des goûters des parents, qui ont lieu régulièrement au sein des multi-accueils, un temps de rencontre autour du livre a été proposé. Pourquoi lire à des bébés de moins d'un an ? Comment choisir des albums en fonction de l'âge et de l'intérêt de l'enfant... en sachant que ce qui importe d'offrir à l'enfant c'est une capacité à jouer avec la langue... et pour jouer avec la langue, le livre doit devenir un objet familier au même titre qu'un jouet. N'hésitez donc pas à franchir les portes de la bibliothèque ou à interpellier les professionnelles de la petite enfance, elles essaieront de vous accompagner et de répondre à vos questions sans oublier qu'il n'y a pas de bonnes méthodes mais de l'envie et surtout du plaisir partagé. ■



Folklore, belote, ateliers au menu de la « Semaine Bleue » 2014

La « Semaine Bleue » consacrée aux seniors est l'occasion pour le CCAS de mettre en place des activités ou des animations pour inciter les Beaumontois retraités à sortir de chez eux et pour recréer du lien social. Cette année, le 13 octobre dernier, rendez-vous était donné dans les locaux de la résidence des Six collines

dans le quartier de la Mourette pour accueillir les musiciens et les danseurs de l'Association « Dansons l'Auvergne » dont le répertoire a enchanté la cinquantaine de participants.

Au son de l'accordéon, de la cabrette et de la vielle, l'association a présenté tout au long de l'après-midi des danses d'autrefois. Pour beaucoup de participants, les bourrées à deux temps et à trois temps ont fait renaître beaucoup de souvenirs. De même, les biaudes des messieurs, les beaux jupons et les coiffes des dames ont suscité de nombreuses réactions et beaucoup d'admiration. Après « La Sabotière », « La Mourailade », « La bourrée des cinq bouteilles » a enthousiasmé l'assistance. Peu à peu, les participants se sont pris au jeu et ont intégré le groupe pour exécuter notamment « La bourrée des trois foulards ».

Vous l'aurez compris, l'ambiance fut chaleureuse et lorsque Madeleine a entonné « La Pastourelle » elle a été reprise par l'assemblée dans un même élan d'émotion.

L'après-midi s'est poursuivie avec la présentation des ateliers de couture et de peinture sur soie et s'est terminée autour d'un goûter très animé.

Le 16 octobre, place aux jeux et notamment la belote et le scrabble. Un concours était organisé et, dans une atmosphère très appliquée, les parties se sont enchaînées jusqu'à la proclamation des résultats. Premier prix (panier gourmand) à Mme Cheylas pour le scrabble, même lot pour les gagnants de la belote, Mme Roche et M. Chudzinski, lot de consolation pour les seconds et troisièmes. Tout le monde s'est ensuite regroupé autour d'une sympathique collation. ■



Des animations à la résidence des Six collines

Depuis début novembre, de nouvelles animations sont mises en place à la résidence des Six collines, située au 15 esplanade Toussaint Louverture, afin de redynamiser le quartier de

la Mourette. Sandrine Chalencón, ancienne commerciale reconvertie dans le secteur sanitaire et social et depuis peu, aide à domicile pour le Centre Communal d'Action Sociale, a également pour mission d'organiser des activités dans la résidence. Forte d'une première expérience dans l'animation et du soutien de plusieurs bénévoles qu'elle a embarqués dans cette aventure, elle propose ainsi différents ateliers destinés aux résidents des Six collines mais également aux habitants du quartier et même à tous les Beaumontois qui le souhaitent. Les participants ont d'ores et déjà pu bénéficier de l'expérience de Danièle, Michelle et Jean-François, tous bénévoles, issus

ou non du monde associatif de la commune, qui leur ont fait partager leur passion pour des activités aussi diverses que la couture, le chant et l'aquarelle. Sandrine anime également des après-midi jeux. Elle compte sur le bouche-à-oreille pour que cette initiative fonctionne et elle explique que les ateliers évolueront en fonction des souhaits exprimés, du nombre de participants et des opportunités. Pour l'instant gratuits, ils seront, dès le début de l'année 2015, en partie financés par une contribution minimale des participants fixée par le conseil d'administration.

Infos et inscriptions auprès du CCAS au 04 73 15 15 93 ou aux Six collines au 04 73 92 12 47. ■



Modernisation du bureau de poste de Beaumont

Depuis le 29 octobre, le bureau de poste de Beaumont, situé avenue du Mont-Dore est fermé pour travaux.

Le bureau de poste va bénéficier d'une transformation de son espace, permettant d'accueillir et de conseiller la clientèle dans des conditions optimales.

La réouverture du bureau rénové est prévue pour mardi 16 décembre à 14 h.

Pendant les travaux

Les recommandés et colis que les facteurs n'auront pu distribuer lors de leur tournée seront disponibles à

la **Plate-Forme Courrier de Beaumont**, 2 rue des Frères Lumière, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

Toutes les autres opérations (opérations financières, affranchissements...) pourront être effectuées dans tout autre point de contact de La Poste et notamment aux bureaux de poste de :

- Clermont-Ferrand Vallières, 6 place Littré : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h

• Ceyrat, 21 bis avenue Wilson : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mardi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, samedi de 9 h à 12 h

Le distributeur automatique de billets sera indisponible pendant la période des travaux.

Pour tout renseignement, les clients peuvent contacter le 36 31 (prix d'un appel local depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel opérateur).

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller de La Banque Postale, les clients peuvent contacter le **36 39** (0,15 €/min). ■

De nouveaux professionnels installés à Beaumont

Médecin généraliste

Depuis début octobre et suite au départ du docteur Sohm, le docteur Francis Guittard s'est installé au 3 avenue du Maréchal Leclerc. Tél. : 04 73 26 72 25.

Infirmiers libéraux

Depuis début octobre, Stanis Devictor et Sylvain Fougère se sont installés au 64, rue Nationale. Tél. : 04 73 90 53 54.

Également début octobre, s'est installée Aurore Monnier au 3, rue du Grand Champ. Tél. : 06 64 82 23 00.

Primeur

L'art des choix, installé au 1130, route de Romagnat, propose des produits ardéchois. Tél. : 04 73 23 21 02.

Aide à domicile

Depuis début septembre, l'agence AAD63 a ouvert ses portes au 4, ave-

nue du Mont-Dore. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, au 09 83 21 97 81.

Mail : contact@aad63.fr

Site : www.aad63.fr

Les professionnels récemment installés à Beaumont souhaitant apparaître dans le bulletin municipal peuvent se manifester auprès du service communication au 04 73 15 33 43 ■

Un nouveau véhicule pour la police municipale

Le service de police municipale a été pourvu d'un nouveau véhicule début octobre. Équipée selon la réglementation en vigueur : signalétique, gyrophare, lettrages, équipement intérieur de sécurité, la Peugeot 207sw est désormais en service sur la commune, notamment lors de patrouilles régulières. ■



Des joueurs de touch rugby sélectionnés en équipe de France

Deux ans seulement d'existence et déjà deux joueurs internationaux ! Ou plutôt un joueur et une joueuse ! En effet, créée en 2012 à Beaumont, Volcanic Touch peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs Victor Arnaudis et Aude Greil qui ont tous deux été sélectionnés en Équipe de France pour participer à la Coupe d'Europe de Touch à Swansea (Pays de Galles) en août dernier. ■



Inscription sur les listes électorales : électeurs français et européens

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter (art. L. 9 du code électoral).

Les inscriptions se prennent, en mairie, jusqu'au 31 décembre de chaque année pour valoir à compter du 1er mars de l'année suivante. Nous avons procédé en juin dernier à une modification de salle de vote. En effet, les électeurs des bureaux de vote 4 et 5, vont venir exercer leur droit de vote dans la salle d'assemblée dans le bâtiment de la mairie. Ainsi les bureaux de vote 1- 2- 3- 6- 7- 8 voteront dans la Salle des Fêtes et les 4 et 5 juste à côté dans la salle du Conseil municipal. Dans tous les cas, pensez à vérifier que votre inscription est valable et qu'elle vous permettra de participer aux

scrutins de l'année prochaine surtout si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur en mars dernier.

Les formulaires d'inscription peuvent être téléchargés sur le site de la mairie : www.beaumont63.fr
Sont concernés :

Les nouveaux habitants de la commune, l'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement même si certains sites vous proposent de saisir un formulaire en ligne, vous devrez, soit nous l'adresser par courrier, soit par mail, avec tous les documents nécessaires pour être recevables. Vous recevrez en retour une attestation de dépôts de demande d'inscription sur les listes électorales de Beaumont qui fera foi jusqu'à l'obtention de votre carte d'électeur.

Les Beaumontois qui ont déménagé à l'intérieur de la commune, afin d'être affectés au bureau de vote correspondant à leur nouveau domicile.

Conditions à remplir pour être inscrit sur la liste électorale de Beaumont

- Être âgé d'au moins 18 ans, la veille du premier tour du scrutin.
- Avoir la nationalité française ou être issue d'un pays membre de l'Union européenne.

- Jouir de ses droits civiques et politiques.

Justifier :

- soit de son domicile dans la commune,
- soit de sa résidence dans la commune depuis six mois,
- soit de sa qualité de contribuable aux impôts locaux depuis cinq ans.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité en cours de validité (à défaut décret de naturalisation ou certificat de nationalité française établi par le juge du tribunal d'instance).
- Pour les Européens : justificatif d'identité et de nationalité de l'état de l'Union européenne dont ils sont ressortissants (carte de séjour).
- Un justificatif récent et personnel de domicile.

Cas de l'inscription en qualité de contribuable :

Fournir le certificat du percepteur ou la copie des avis d'imposition des cinq dernières années à l'une des quatre taxes locales.

Les jeunes gens qui ont, ou auront, 18 ans avant le dernier jour de février seront inscrits d'office sur la liste électorale. Néanmoins, pour vérifier leurs intentions de voter sur la commune, un courrier nominatif leur sera adressé. Si vous ne recevez pas de courrier, venez en mairie effectuer la démarche d'inscription. ■



Suite et fin des festivités du dixième anniversaire de jumelage avec Russi

Après les manifestations qui se sont tenues à Beaumont en juin, les cérémonies du dixième anniversaire du jumelage avec Russi, se sont poursuivies chez nos amis italiens en septembre. Ainsi, deux délégations, une de la municipalité et une du comité de jumelage ont répondu présentes à l'invitation de leurs homologues à Russi.

La cérémonie officielle de renouvellement de la charte s'est déroulée au théâtre de la ville entre les deux municipalités jumelées, avec également la présence de représentants allemands de Bopfingen,

troisième élément du « jumelage à trois » si particulier à Beaumont. Ensuite deux plaques ont été dévoilées dans la zone industrielle de Russi, désormais desservie par une rue de Beaumont et une rue de Bopfingen. Puis en centre-ville, au pied de la vieille tour et près de la mairie, tous ont pu admirer le cadeau d'anniversaire (du jumelage) de Beaumont : la « silhouette du chemin vert » avec sa main dressée. Ces quelques jours se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur avec un accueil très chaleureux de la part des Italiens et un travail sans relâche des mem-

bres de notre comité de jumelage qui ont vendu crêpes et autres spécialités françaises sur un stand durant les cinq soirées. ■



De nouveaux locaux pour les associations beaumontaises

Notre commune dispose d'un tissu associatif riche et varié regroupant environ 80 associations. Les responsables expriment de nombreux besoins en termes de locaux, demandant aussi bien des bureaux que des salles de stockage, des salles de réunion ou encore des lieux pour la pratique de leurs activités.

Toutes les requêtes sont étudiées attentivement et les élus ont pu rapidement donner satisfaction à certaines d'entre elles, même si ce n'est qu'à titre provisoire, en essayant par exemple, de regrouper sur un seul site les différentes activités d'une même association ou en leur proposant des salles plus accessibles. Ainsi, la « maison Viallis », les espaces Daupeyroux et Limagne ont été réaffectés à la pratique d'activités associatives.

L'objectif est de continuer à mener une réflexion permettant de satis-

faire le plus grand nombre mais il est évident qu'il sera impossible de répondre favorablement à toutes les demandes. Il faut par ailleurs rappeler que la commune attribue chaque année des subventions permettant de favoriser le bon fonctionnement des associations. Certains des besoins exprimés concernent du matériel ou des équipements que la subvention allouée peut tout à fait financer. Josette Mignot, adjointe à la vie associative reçoit sur rendez-vous le jeudi après-midi. Contact : secrétariat des élus 04 73 28 86 87. ■



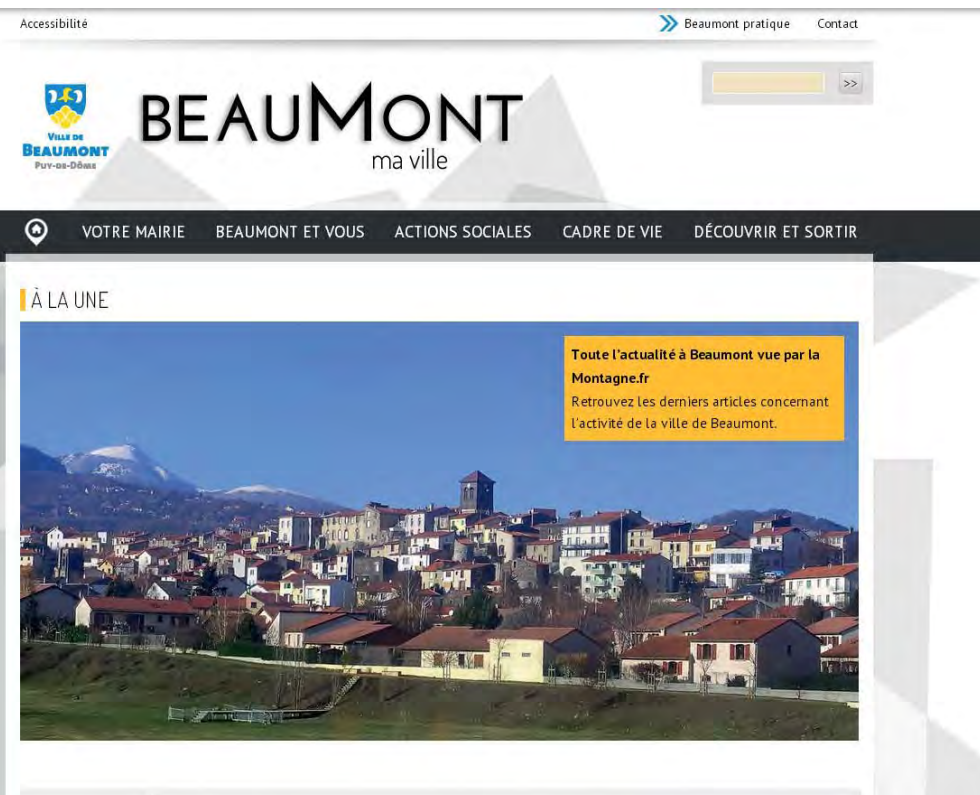
Beaumont se souvient

Afin de symboliser le centenaire de la Grande Guerre 14-18, un arbre a été planté et inauguré lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre aux abords de l'entrée du cimetière. Il s'agit d'un quercus rubra (chêne rouge) offert par la jardinerie Botanic. À son pied, une plaque commémorative fournie gracieusement par l'entreprise de pompes funèbres Dabrigéon a été scellée sur un support en pierre de Volvic.

Une exposition sur la guerre de 1914-1918 prêtée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre se tient à la mairie jusqu'au 18 novembre 2014. ■



Nouveau site Internet pour la mairie



Dès le 15 décembre 2014, une toute nouvelle version du site internet de la mairie sera en ligne.

L'adresse restera inchangée : **www.beaumont63.fr** mais les internautes pourront naviguer sur un site Web plus ergonomique, au design actuel et disposant d'une interface plus attractive en termes de rubriques, de contenus et de services.

Une lettre d'information (newsletter) est également prévue afin que ceux qui le souhaitent puissent se tenir informés de l'actualité beaumontoise. Si vous souhaitez la recevoir dès le mois de janvier 2015 et être référencé dans la liste de diffusion, merci de retourner le coupon-réponse ci-dessous à la mairie de Beaumont, à l'attention du Service Communication (service-communication@beaumont63.fr). ■

Nom :

Prénom :

Courriel :@.....

Je souhaite être abonné(e) à la lettre d'information de la mairie de Beaumont.

Date :

Signature (obligatoire)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre la lettre d'information de la mairie de Beaumont ainsi que des informations particulières concernant l'actualité de la mairie de Beaumont.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi Informatique et Libertés). Pour l'exercer, adressez-vous à mairie de Beaumont - Service Communication - 63110 Beaumont.

Vos rendez-vous culturels

Maison des Beaumontois

Un chœur dans votre commune



Répétition publique en partenariat avec le Conseil général

Les Chœurs de Carmen de Georges Bizet avec les Chœurs de Musica Mediente sous la direction musicale de Pablo Pavon.

Mercredi 26 novembre 2014 de 19 h 30 à 21 h 30 - Salle Anna Marly
Entrée libre.

Chantier des Arts



Proposé par Les guêpes rouges - théâtre du 9 au 13 février 2015

Ce chantier, en direction des enfants de 8 à 12 ans, leur permettra de découvrir en quatre demi-journées différentes pratiques artistiques : théâtre, danse hip-hop, musique, arts plastiques. Au travers de ces quatre activités proposées, une thématique commune "les peurs" peut être prise en charge avec beaucoup de liberté par les intervenants professionnels reconnus. Leur travail consiste à faire découvrir à l'enfant, par ce biais, à la fois

l'exigence artistique et ses possibilités et la favoriser comme vecteur d'expression personnelle, libre et de compréhension du monde.

Pour la réussite de ce projet, chaque enfant inscrit doit suivre la totalité du Chantier des Arts. Dans ce cadre-là, il reste sous la responsabilité du Centre de Loisirs.

Une présentation publique, vendredi 13 février à 17 h 30 - Salle Anna Marly clôturera cette semaine.

Inscriptions dès à présent auprès

- **du Service Jeunesse :**
04 73 93 93 23 ou
georges.marques@beaumont63.fr
- **de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :**
04 73 15 15 94 / 06 85 14 42 77 ou
ufibeaumont@free.fr

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Internet <http://www.lesgupesrouges.fr>

Salle des Fêtes

Ma belle-mère est givrée



De Marie Laroche-Fermis - Le Petit Théâtre de l'Artière

Une semaine aux sports d'hiver entre copains et copines, une bonne raclette, jusque-là tout va bien. Jusqu'à l'arrivée d'un guide charmeur, d'un patron amidonné mais surtout l'arrivée de la belle-mère... qui va semer la pagaille !

Samedi 31 janvier 2015, deux représentations : à 15 h 00 et à 20 h 30. Entrée libre.

Le Tremplin

La Rasbaïa sème la pagaille

Concert tout public à partir de 6 ans

Ce concert spectaculaire sur la pagaille, dans tout ce qu'elle a de dévastateur, mais également de drôle et de ludique, permet d'interpeller les enfants sur ce qu'ils vivent et sur les déclics créatifs qui peuvent surgir même à l'intérieur d'un grand désordre.

La pagaille peut être partout mais de chaque désordre naît une nouvelle étape de création.

Dimanche 14 décembre 2014 à 17 h (entrée libre).

Musiques actuelles

Veillez consulter le site Internet du Tremplin :

letremplin-beaumont63.com

Vous pouvez obtenir toutes ces informations sur le site internet de la mairie de Beaumont : www.beaumont63.fr ■



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Réussir ensemble pour Beaumont

Alain Dumeil	Francis Chatellin
Jean-Paul Cuzin	Chantal Susanna
Aline Faye	Michel Preau
Didier Caron	Agustina Montjotin
Marie-Anne Meunier	Stéphane Isnard
Damien Martin	Muriel Verdellat
Josiane Bohatier	Nathalie Besse
André Jammot	Alexandre Triniol
Josette Mignot	Delphine Menard
Jean-Pierre Cogneras	Alix Hirlemann
Jean-Marie Gory	Allan Rauter
Josiane Marion	Géraldine Cournol
Francis Gaumy	

À chacun sa vérité

Depuis quelques semaines nos opposants se répandent à chaque fois qu'ils en ont l'occasion sur la fermeture du bureau de poste annexe de la place du Parc. Aussi n'est-il sans doute pas inutile de rétablir quelques vérités.

Quels sont les faits : dans le cadre d'un vaste plan de réorganisation de leurs services les responsables de La Poste, peu de temps après notre installation à la Mairie, nous ont informés de leur décision de procéder à la fermeture du bureau annexe de la place du Parc. Cette décision est de la seule responsa-

bilité de La Poste dont l'État, faut-il le rappeler, est le seul actionnaire dans le cadre du statut de société anonyme à capitaux publics de La Poste en place depuis 2010. Rappelons également que l'activité courrier, activité historique de La Poste est en perte constante et régulière de volume avec la montée en puissance du numérique. Fort de ce constat, deux voies s'offraient à nous. Entrer « en résistance » pour reprendre la terminologie de nos opposants ou travailler pour limiter les impacts des actuels usagers de ce bureau

GROUPE DE L'OPPOSITION

Beaumont ville du bien vivre et des solidarités

François Saint-André
Nadine Pialoux
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

Soyons responsables : mobilisons-nous pour

L'écart se creuse entre la politique de la majorité municipale et les bases d'un projet solide et ambitieux pour notre territoire. La reconfiguration en cours de la présence de La Poste sur notre commune en est une criante illustration.

Les faits ? La Poste poursuit la reconfiguration de son réseau dans le cadre d'une stratégie qui vise uniquement le profit, et qui met à mal la proximité du service public postal. Cela se traduit par la fermeture du bureau de poste au Masage, mais aussi par la disparition du centre de tri/distribution du Pourliat. **L'impact est considérable** sur l'accessibilité aux services, sur l'affluence qui se concentre

en un point unique (délais d'attente plus longs). Et la régression va aussi se traduire en termes d'emplois et de dynamisme économique.

Que fait la majorité ? Dans sa délibération de juin 2014*, **Alain Dumeil et son équipe cautionnent les intentions de La Poste et font le choix de favoriser leur mise en œuvre** au détriment des Beaumontois. Cette décision confirme une politique austère, sans vision d'avenir pour notre ville. Pire encore, lors du Conseil municipal de septembre dernier, la majorité refuse d'adopter la motion présentée par les élus d'Idées pour Beaumont, en faveur de la sauvegarde de La Poste, alors que l'unisson était souhaitable sur ce dossier.

Conseillères municipales non inscrites à un groupe

FRONT DE GAUCHE

Christine Thomas

Aucun PPP, partenariat public privé, n'a apporté en France une amélioration du service rendu aux collectivités ou aux usagers. À Beaumont, La Poste et la municipalité ont agi conjointement pour arriver à la fermeture d'un bureau de poste et du centre du Pourliat.

Restons mobilisés pour la défense de nos services publics ! ■

frontdegauchebeaumont@gmail.com

de poste. Notre action s'inscrit dans le respect de chacun et dans une approche pragmatique et constructive. C'est cette orientation que nous avons prise et nous l'assurons complètement.

Contestation ou construction

Depuis un peu plus de six mois nous préparons les projets que nous vous proposerons pour embellir notre commune et rendre la vie au quotidien de nos concitoyens plus agréable. Nous conduisons ce travail dans un environne-

ment économique que jamais aucune équipe n'a connu. Pour la première fois de notre histoire les dotations d'État aux collectivités vont être amputées. Faut-il, là aussi rappeler à ceux qui s'offusquent si facilement aujourd'hui que ce mauvais coup porté aux collectivités est conduit par un gouvernement qu'ils ont soutenu et contribué à porter à la tête de l'État.

Alors oui, on peut tout contester comme le résultat des élections municipales de mars dernier, à l'issue desquelles vous nous avez ac-

cordé votre confiance. Contestation d'ailleurs rejetée récemment par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Si nous laissons la contestation à ceux qui en ont fait un mode de fonctionnement peut-être pour mieux cacher l'échec de leurs actions passées, nous prenons-nous une autre voie, celle de la construction et du travail dans le respect de nos engagements. Vous pouvez également compter sur notre implication au quotidien toujours à votre écoute. ■

La Poste à Beaumont

Nous, élus d'idées pour Beaumont, refusons cette destruction des services publics et cette approche politique qui met en avant un pseudo-pragmatisme pour valider de vraies régressions. Notre posture est résolument responsable ! Nous participons activement à la résistance pour demander le maintien de La Poste, et vous avez été nombreux à nous rejoindre dans cette lutte lors de la manifestation du 20 septembre. Grâce à vous, c'est près d'un millier de pétitions qui ont été portées à la direction de La Poste. Merci de votre soutien ! Notre engagement se poursuit au-delà. Nous étions

présents au viaduc des Fades le 18 octobre, pour manifester avec les mouvements de défense d'un vrai service public dans les territoires. Des actions de mobilisations suivront encore : venez nous aider à agir en ce sens pour Beaumont !

D'autres dossiers illustrent **cette politique irresponsable, en dehors des enjeux de développement durable et des nécessaires économies à réaliser** : l'éclairage nocturne, l'arrosage automatique des pelouses de la mairie, la non-installation de bacs à déchets... Vos élus d'idées pour Beaumont continueront de proposer des alternatives, en Conseil municipal

et en dehors. Nous vous informerons sur ces dossiers et vous invitons à nous rejoindre pour construire un projet responsable et durable, une politique écologique, humaniste et citoyenne !

*** Délibération 2014/06/19** – Extrait :
« La municipalité souhaite revoir le maillage postal [...] Monsieur le Maire propose d'autoriser les démarches avec les services de La Poste en faveur de la transformation du bureau de poste du Masage en relais poste commerçant. » ■

www.idees-beaumont.org

PARTI SOCIALISTE

Dominique Molle

Alerte, absence postale

Continuité et qualité du service postal de proximité pour tous sont en danger. Le bureau du Masage substitué en Relais Poste Commerçant : service au rabais. Le PS trouve inconcevable que ce

quartier ait un accès au service public plus difficile que le reste de la commune. Mobilisation ! ■

psbeaumont63@gmail.com

Agenda associatif

NOVEMBRE

Jeudi 20 novembre

Petite randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Cournols. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

Samedi 22 novembre

Cérémonie « 1914-2014 Année Jaurès », rue Jean Jaurès suivie d'une manifestation festive, chants, lectures de textes de Jaurès, fanfare, pot fraternel, organisées par les associations Espaces Marx, L'ARAC et l'Atelier du Front de Gauche, à la Halle communale « la Grange » Esplanade des Chauffours, de 10 h à 12 h.

Vendredi 21 novembre

Soirée musicale organisée par les Caf'teuses avec Issam (musique Maghreb orient), à partir de 20 h, à la Galipote.

Dimanche 23 novembre

Randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Montmorin. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 et André Mey 06 19 67 44 48.

Jeudi 27 novembre

Petite randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Orcines. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

Vendredi 28 novembre

Soirée musicale organisée par les Caf'teuses avec To Trio (jazz manouche) à partir de 20 h, à la Galipote.

Samedi 29 novembre

Exposition de bijoux, dentelle aux fuseaux, peinture sur soie et peinture sur tout support, organisée par le GATEC à la Salle Galipote du CAB, de 9 h 30 à 18 h 30.

Samedi 29 et dimanche 30 novembre

Stage de gravure et pop-up organisé par l'atelier Formes et Couleurs « Des anges plein le ciel » avec Hélène Hibou et Virginie Prost, pour les enfants et les adultes. De 10 h à 17 h, amener un pique-nique. Salle Eva Hesse, Maison des Beaumontois. Stage 80 € (tarif dégressif pour la famille), renseignements auprès de Virginie Prost 06 66 46 77 82, atelier.virginie@yahoo.fr, ou d'Hélène Hibou 06 81 36 07 78, helene.hibou@orange.fr. Infos : www.formesetcouleurs63.fr. Inscriptions avant le mercredi 26 novembre.

Dimanche 30 novembre

Bourse aux jouets organisée par le Comité d'animation à la salle des fêtes ; réservation de stand le samedi 22 novembre, de 9 h à 12 h au local du comité d'animation, maison Vialis, rue Vercingétorix (aucune réservation par téléphone).

DÉCEMBRE

Jeudi 4 décembre

Petite randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Laschamps. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

Vendredi 5 décembre

Soirée musicale organisée par les Caf'teuses : Tronches de Vie (rock) à partir de 20 h, à la Galipote.

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre

Téléthon organisé par l'association A Tout Cœur. Participation de nombreuses associations de Beaumont. Les personnes souhaitant participer et aider peuvent réaliser des pâtisseries et les apporter le vendredi 5 décembre de 15 h à 18 h et le samedi 6 décembre, de 9 h 30 à 11 h à la Salle des Fêtes. Les organisateurs les en remercient par avance.

Dimanche 7 décembre

Randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Tinlhat. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements

auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 et André Mey 06 19 67 44 48.

Jeudi 11 décembre

Petite randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Saint Laure. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

Samedi 13 décembre

Manifestation organisée par les Caf'teuses, huîtres et crottins (assiettes payantes), présence d'un groupe de musique, à partir de 10 h, à la Galipote.

Mardi 16 décembre

Cycle nu proposé par l'Atelier Formes et Couleurs, animé par Yo, de 14 h 30 à 17 h 30 ou de 18 h à 20 h. Tarif 25 € + cotisation pour les non adhérents. Contact YO au 04 71 50 93 40 ou 06 71 40 50 82, yo.atelier@orange.fr. Infos : www.formesetcouleurs63.fr.

Jeudi 18 décembre

Petite randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Châtel-Guyon. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 ou André Mey 06 19 67 44 48.

Dimanche 21 décembre

Randonnée organisée par l'association Beaumont Balades et Découvertes à Beaumont. Départ à 13 h 30, rendez-vous sur le parking de l'AFPA. Renseignements auprès de Gérard Mage au 04 73 28 14 22 ou 06 33 54 64 32 et André Mey 06 19 67 44 48.

JANVIER 2015

Vendredi 9 janvier

Collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles, à la salle des fêtes de 16 h à 19 h.

Dimanche 18 janvier

Loto organisé par le Lions Club Val d'Artière à la salle des fêtes.

Vendredi 23 janvier

Soirée musicale organisée par les Caf'teuses, avec Black Cat Bonne (folk blues) à partir de 20 h.

NOVEMBRE

Jusqu'au jeudi 18 novembre

Exposition sur la Guerre de 1914-1918 prêtée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, à la mairie.

Mercredi 19 novembre

Repas dansant pour les 65 ans et plus, organisé par le CCAS à la salle des fêtes à 12 h 30. Inscriptions au 04 73 15 15 93.

Jeudi 20 novembre

Concert *Naouack + guest* à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 4 €.

Samedi 22 novembre

Soirée *Apéro zumba* organisée par une classe de l'école maternelle Jean Zay, de 17 h à 19 h à la salle des fêtes, animée par un professeur qualifié et ouverte à tous. Buffet et buvette sur place.

Mercredi 26 novembre

Répétition publique *Un chœur dans votre commune* en partenariat avec le Conseil général. Les Chœurs de Carmen de Georges Bizet avec les Chœurs de Música Mediante sous la direction musicale de Pablo Pavon de 19 h 30 à 21 h 30 - Salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois. Entrée Libre.

Jeudi 27 novembre

Concert *Boca Banguela + Francesa No Morro + Batucada* à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

Samedi 29 novembre

Marché de Noël à la salle des fêtes. Infos et inscriptions au 04 73 15 15 90.

DÉCEMBRE

Lundi 1er décembre

Hibooking présente *Dying Fetus + Goatwhore + Malevolence + Fallujah* en concert à 19 h au Tremplin. Prévente FNAC / www.digitick.com : 22 € - Tarif soir : 25 € (pas de paiement CB le soir du concert).

Jeudi 4 décembre

After Work In Progress S.O.F.T. en showcase à partir de 18 h au Tremplin. Entrée libre.

Jeudi 11 décembre

Réunion du conseil municipal à 20 h dans la salle du conseil en mairie. Concert *Plastic Invaders + Asphalt Tuaregs + Sonic Invaders* à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

Dimanche 14 décembre

Spectacle de Noël offert par la ville aux enfants de Beaumont, concert tout public à partir de six ans *La rasbaïa sème la pagaille* à 17 h, au Tremplin. Entrée libre.

Jeudi 18 décembre

Concert *Géraud Bastar et Lux Bas-Fonds + Simbre* à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 8 €.

Du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Vacances de Noël.

JANVIER

Vendredi 16 janvier

Vœux du maire aux professionnels, aux associations et aux partenaires de la commune, à 19 h 30 à la salle des fêtes.

Tromba d'Albenga



Appel aux photographes

Nous invitons celles et ceux qui ont en leur possession une photo insolite prise à Beaumont à l'envoyer par courriel à : service-communication@beaumont63.fr Merci d'avance aux lecteurs qui alimenteront cette rubrique.